



Lettre n° 2 de Mgr Marcel Lefebvre, fondateur et Supérieur Général de la FSSPX aux Amis et Bienfaiteurs de la FSSPX, du 1er mars 1972

Chers amis et bienfaiteurs,

A l'occasion de la première lettre, des amis nous suggèrent de donner quelques informations concernant le Séminaire et la Fraternité Saint Pie X. Nous l'avons déjà fait dans une petite notice parue précédemment, mais il nous est facile de répondre à nouveau aux questions que suppose cette demande.

Auparavant, je tiens à remercier tous ceux qui ont répondu à notre première lettre par leurs prières, par leurs dons, par le désir de faire connaître cette œuvre de formation sacerdotale destinée à envoyer de saints apôtres partout où ils seront demandés.

C'est déjà la réponse à une première question ; les jeunes gens qui entrent au Séminaire sont-ils destinés à retourner dans leur diocèse d'origine ? Ceux qui viennent avec ce désir et avec l'accord de leur Evêque peuvent recevoir la formation sacerdotale au Séminaire international Saint Pie X et être ainsi incardinés dans leur diocèse ou dans celui qu'ils auront choisi en accord avec l'Evêque du lieu. Mais, pour le moment, ceux-ci sont une petite minorité.

Pourquoi l'existence de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X ? La Fraternité Sacerdotale est une « Pia unio », fondée canoniquement dans le diocèse de Fribourg le 1er novembre 1970. C'est une Société de prêtres séculiers à l'image des sociétés des Missions étrangères, destinés à exercer des ministères sacerdotaux dans toutes les régions où ils seront sollicités » sans limite de lieu ni de ministère pourvu qu'il s'agisse d'œuvres vraiment sacerdotales.

Cette société réalise à la fois l'idéal missionnaire des jeunes, le désir de travailler en groupes et non isolés, bien que le groupe puisse s'entendre de prêtres résidant dans un même secteur et se réunissant régulièrement. Elle réalise aussi le désir de mieux répartir le clergé, désir exprimé par le Concile, d'où les lettres encourageantes que nous avons reçues de S. Em. le Cardinal Wright, Préfet de la S. Congrégation pour le Clergé.

La grande majorité des jeunes gens demandent explicitement de faire partie de cette Fraternité pour les motifs exprimés ci-dessus et pour maintenir en eux le véritable idéal sacerdotal, dans un monde de sécularisation et de laïcisation.

Combien de membres compte la Fraternité actuellement ? 15 membres dont 4 prêtres. Les statuts prévoient normalement une année de spiritualité avant de prononcer l'engagement, car si ce n'est pas une société religieuse avec vœux et noviciat, la société s'efforce de donner une forte et solide formation spirituelle.

Que feront ces jeunes prêtres ensuite ? Les besoins de la Fraternité elle-même, vu son développement, en occuperont un certain nombre, puis, selon les indications providentielles, les lieux, les langues à apprendre, les communautés prendront en accord avec les Evêques des lieux les ministères les plus adaptés et les plus urgents. Déjà des demandes nous parviennent des pays de Missions. Mais nous envisageons aussi des ministères en

Europe et en Amérique du Nord.

Combien de maisons avez-vous actuellement ? Deux ; une petite résidence à Fribourg pour les élèves qui terminent leurs études à l'Université. Cette résidence est aussi le siège de la Fraternité. La deuxième est à Ecône dans le Valais et le diocèse de Sion. C'est le séminaire dirigé par la Fraternité où se trouvent les professeurs et les deux premières années comprenant en tout 36 étudiants avec 7 professeurs résidants, plus deux venant de l'extérieur ; R. P. Spicq O.p. et Mr l'Abbé Dubuis du diocèse de Sion. La S. Congrégation pour l'Education est régulièrement tenue au courant de la vie du Séminaire.

Etant donné le nombre des demandes pour octobre, soixante actuellement, nous serons probablement obligés de fonder une troisième maison en Italie cette fois.

La formation qui est donnée au Séminaire est celle qui a toujours été donnée par l'Eglise tant au point de vue doctrinal, qu'au point de vue spirituel. Cependant nous attachons une importance particulière à cette dernière formation, c'est pourquoi nous faisons précéder les 5 années de philosophie et de théologie thomistes d'une année de spiritualité.

La vie liturgique tient aussi une place de choix dans la vie du Séminaire. Elle s'exerce selon les saintes traditions de l'Eglise et en langue latine. Le chant grégorien y est en honneur. Le Saint Sacrifice de la Messe est le cœur du Séminaire, car c'est pour lui que se forment avant tout les aspirants au sacerdoce — qui savent que le prêtre est fait pour le sacrifice de l'autel.

Nous aurons deux nouveaux prêtres, cette année. Nous les recommandons à vos prières ainsi que l'ouverture de la 3e et peut-être d'une 4e Maison. Demandez à Dieu de nous guider et à sa Sainte Providence de nous venir en aide par l'intercession de Marie et de Joseph.

Tous les jours les séminaristes récitent le chapelet en commun à toutes vos intentions. C'est la prière instante et fervente qui nous sauvera, en y joignant en ce temps de Carême une salutaire pénitence pour la conversion de nos âmes.

Adoramus Te Christe, quia per sanctam Crucem tuam redemisti mundum.

+ Marcel Lefebvre
1er mars 1972